

**ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DU JURY  
DU CONCOURS RESERVE POUR LE RECRUTEMENT  
D'INFIRMIERS DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LE GRADE  
D'INFIRMIER HORS CLASSE**

**ACADÉMIE DE PARIS, ACADÉMIE DE CRÉTEIL ET  
ACADÉMIE DE VERSAILLES**

Le directeur du service interacadémique des examens et concours ;

La rectrice de l'académie de Créteil ;  
et

Le recteur de l'académie de Versailles.

- Vu les articles D222-4 à D222-10-1 du code de l'éducation ;
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2012-762 du 9 mai 2012 portant dispositions statutaires communes aux corps d'infirmiers de catégorie A des administrations de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
- Vu l'arrêté du 5 octobre 2005 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'éducation nationale ;
- Vu l'arrêté du 23 octobre 2012 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours de recrutement des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 28 décembre 2012 fixant les conditions d'organisation du concours ainsi que la composition et le fonctionnement du jury pour le recrutement des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 2 février 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture concours réservé pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur dans le grade d'infirmier hors classe.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ARRÊTENT**

**ARTICLE 1 :** Est nommé en qualité de Président du jury du concours réservé pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur dans le grade d'infirmier hors classe, Monsieur M. David PETIT, Proviseur Adjoint, Lycée Jean-Baptiste Say de Paris (16ème arrondissement)

**ARTICLE 2 :** Sont nommées, pour la session 2024, membres du concours réservé pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur dans le grade d'infirmier hors classe.

**ARTICLE 3 :** La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours, le secrétaire général de l'académie de Créteil et le secrétaire général de l'académie de Versailles sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 mars 2024

**Le directeur du service  
interacadémique des examens et  
concours**

**Frédéric MULLER**

**Pour la rectrice et par délégation,  
le secrétaire général de l'académie  
de Créteil**

**Mehdi CHERFI**

**Pour le recteur et par délégation, le  
secrétaire général de l'académie de  
Versailles**

**Benoît VERSCHAEVE**

**ANNEXE DE L'ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DU JURY  
DU CONCOURS RESERVE POUR LE RECRUTEMENT D'INFIRMIERS DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LE GRADE  
D'INFIRMIER HORS CLASSE**

**ACADÉMIE DE PARIS, ACADÉMIE DE CRÉTEIL ET  
ACADÉMIE DE VERSAILLES**

**SESSION 2024**

**Président de jury du concours : M. David PETIT**

Proviseur Adjoint, Lycée Jean-Baptiste Say de Paris (16<sup>ème</sup> arrondissement)

**Vice-présidente de jury du concours : Mme Hodane MAREMMO**

Principale, Collège Henri Georges Adam d'Antony (92)

NOM	Prénom	Corps	Fonction	Etablissement	Code Postal	Ville
BECHET-TURGIS	Marie	Infirmière	Infirmière conseillère technique	Rectorat – Académie de Paris	75019	PARIS
CAIRON	Laurence	Infirmière Hors Classe	Infirmière conseillère technique Département 95	DSDEN	95525	CERGY-PONTOISE Cedex
COLCANAP	Peggy	Personnel de direction	Principale Adjointe	Collège Georges Rouault	75019	PARIS
DUCARD	Véronique	Infirmière Hors Classe	Infirmière Conseillère technique auprès du recteur	Rectorat – Académie de Versailles	78017	VERSAILLES
HEBERT	Florence	Education Nationale	Médecin	Centre Médico-Scolaire	95110	SANNOIS
LAFITTE	Christine	Médecin Education Nationale	Médecin	Rectorat – Académie de Paris	75019	PARIS
LAPLACE	Laurent	Personnel de Direction	Principal	Collège Emile CHEVALLIER	77460	SOUPPES SUR LOING
LORENZI	Michelle	Infirmière Hors Classe	Infirmière Conseillère technique auprès du recteur	Rectorat- Académie de Créteil	94010	CRETEIL
MAINGUY	Dominique	Infirmier Hors-classe	Infirmier en lycée polyvalent	LPO Clément Ader	77220	TOUNAN EN BRIE

RINGELSTEIN	Anne	Médecin Education Nationale 1ère classe	Médecin Education Nationale	DSDEN 92	92000	NANTERRE
-------------	------	--	-----------------------------------	----------	-------	----------